Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission, du 17 juin 2014, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

	7 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)		
Numéro de l'aide	SA.60131 (2020/X)		
État membre	France		
Numéro de référence de l'État membre			
Nom de la région (NUTS)	DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER Article 107(3)(a)		
Organe octroyant l'aide	Direction générale des finances publiques Bâtiment Colbert 139, rue de Bercy 75572 Paris http://www.economie.gouv.fr/		
Titre de la mesure d'aide	Zones franches d'activité nouvelle génération (ZFANG)		
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Articles 44 quaterdecies, 1466 F, 1586 nonies, 1388 quinquies et 1395 H du Code Général des Impôts (CGI) Les articles 3 et 16 de l'ordonnance n° 2013-837 du 19 septembre 2013 relative à l'adaptation du code des douanes, du code général des impôts, du livre des procédures fiscales et d'autres dispositions législatives fiscales et douanières applicables à Mayotte étendent le bénéfice du dispositif au département de Mayotte à compter du 1er janvier 2014		
Type de mesure	Régime d'aide		
Modification d'une mesure d'aide existante	Prolongation SA.53952		
Durée	01.01.2019 - 31.12.2023		
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide		
Type de bénéficiaire	-		
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 135 (millions)		
Pour les garanties	-		
Instrument d'aide (art. 5)	Avantage fiscal ou exonération de taxation		
Référence à la décision de la Commission	-		
Si cofinancement par des fonds communautaires			
Ol.:4:C-	Intensité menimele de Conniémente noun		

Objectifs	Intensité maximale de	Suppléments pour
	l'aide en % ou	PME en %
	montant maximal de	
	l'aide en devise	
	nationale	
Surcouts [art. 15, paragraphe 4]	100 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/aides-d-etat/regimes-d-aide